

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-quatre du mois de septembre, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers :

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 13

VOTANTS : 15

Date de convocation du conseil municipal : 18 septembre 2026

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, MOULY Josette, MILLER Nathalie, BALLARIN Nathalie, NIGON Didier, COHADE Juliette, FOURNIVAL Julien, ARNAUD Florent, GIRAUDET Isabelle, AGUES Nicolas, SALGUES Marie, SUCHET David

EXCUSES : BOREL Jérôme procuration à MOULY Josette, DELRIEU Agnès procuration à SALGUES Marie.

Secrétaire de séance : ARNAUD Florent

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 1^{er} août 2026.

Le Maire informe les membres du Conseil de la démission de deux conseillers municipaux, il s'agit de Nadine CHARBONNIER et de Stéphane BOURNAT qui sont remplacés automatiquement par les deux élus suppléants, il s'agit de Didier NIGON et Isabelle GIRAUDET. Le Maire tient à remercier Mme CHARBONNIER et M. BOURNAT pour leurs implications et leurs travaux réalisés respectivement depuis 2020 et 2014 au sein de la commune. La fonction d'élu peut être lourde à assumer au quotidien.

1 – CONVENTION ENEDIS LE MAS DU BOST - SERVITUDE ZE 3

La société Enedis a fait parvenir à la commune une convention de servitude pour l'installation d'une canalisation souterraine sur la parcelle ZE 3 afin d'approvisionner un transformateur électrique situé au lieudit Le Mas du Bost. La servitude créée est d'une largeur d'environ 3 mètres et s'étend sur environ 60 mètres. Cette convention est fixée pour une durée définitive et pour une indemnité unique et forfaitaire de 20 euros.

VOTE POUR : 15

2 – CONVENTION DE MANDATEMENT A L'ONF POUR EMETTRE ET DEPOSER LES FACTURES SUR CHORUS PRO POUR LE COMPTE DE LA COLLECTIVITE

L'ONF a fait parvenir à la collectivité une convention de mandatement pour émettre et déposer les factures sur Chorus pro pour le compte de la collectivité. Il est proposé de donner mandat à l'ONF.

VOTE POUR : 15

3 – FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT (FSL) 2026

Comme chaque année, le Conseil départemental propose aux communes de contribuer au Fonds de solidarité logement pour l'année 2026. Le Maire rappelle que ce Fonds aide des administrés rencontrant des difficultés financières ou ayant besoin d'un soutien (comme par exemple une demande de caution lors d'une location). Chaque année la commune contribue à hauteur de 200 euros. Il est proposé de conserver cette contribution.

VOTE POUR : 15

4 – DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET

D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD) DU PLU

L'ensemble des conseillers municipaux ont réceptionné en amont le projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Un débat est obligatoire au sein de l'organe délibérant afin de valider les orientations générales du plan local d'urbanisme. Pour information, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de Servant, conçu jusqu'à l'horizon 2037, repose avant tout sur l'engagement de la commune en faveur du renforcement de son attractivité résidentielle, en lien avec les opportunités portées par le projet de mine de lithium à Echassières.

Il se décline plus précisément en 4 axes stratégiques, non hiérarchisés, complémentaires et indissociables :

- Axe 1 : Une attractivité résidentielle à conforter ;
- Axe 2 : Une attractivité économique et touristique à consolider ;
- Axe 3 : Un cadre de vie et un équilibre écologique à préserver ;
- Axe 4 : Une résilience territoriale à construire.

Après un rappel du document, il n'apparaît pas de problématique sur ce document.

Le Maire met fin aux échanges et fait acter la tenue du débat.

VOTE POUR : 15

5 – INSTITUTION TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION (TVLH)

À compter de l'entrée en vigueur de la TVLH au 1er janvier 2027, la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) est supprimée.

La TVLH s'appliquera sur délibération du conseil municipal en zone non tendue.

Vu le nombre important de bâti vacant sur la commune, le Maire propose l'institution de la TVLH. Cette taxe doit inciter les propriétaires de vendre leurs biens laissés à l'abandon afin de relancer le marché de l'immobilier et ainsi accueillir de nouveaux habitants.

Le taux sera fixé au mois d'avril lors du vote des taux d'imposition 2027.

VOTE POUR : 15

6 – ENCAISSEMENT CHEQUE GROUPAMA

Monsieur le Maire informe que la Groupama a fait parvenir un chèque d'un montant de 41 297 euros. Ce montant correspond au solde de l'indemnité du sinistre de grêle du 4 juin 2022. La totalité des travaux de réparation de toiture a été réalisée.

Le Maire demande l'autorisation d'encaisser ce chèque.

VOTE POUR : 15

7 – ELECTION MEMBRES DU CCAS

Suite à la démission de Mme Nadine CHARBONNIER, il y a lieu de renouveler l'élection des élus du CCAS.

L'assemblée a élu suivant la procédure prévue par l'art. R123-8 du Code de l'action sociale et des familles les nouveaux membres du CCAS, à savoir :

Isabelle GIRAUDET

Juliette COHADE

Agnès DELRIEU

Nathalie MILLER

VOTE POUR : 15

INFORMATIONS DIVERSES

- Suite à la mise en demeure de la commune par la société REMILA, le Tribunal a décidé de rejeter l'ensemble des demandes de la société. Ainsi le locataire est expulsé et quittera le local communal au 30/09/2026. Une recherche de gérant sera faite prochainement.
- Suite à la fermeture de la caserne des pompiers (dû à un manque de volontaire), l'antenne sera conservée. Une réflexion sur le bâtiment est en cours afin de moderniser et trouver une nouvelle destination du bâti.
- La révision du SCOT est en cours par le SMAD des Combrailles depuis 2024 et devrait aboutir en 2028.
- L'augmentation des pluies torrentielles implique une multiplication des inondations et du ruissellement sur la commune. De nombreux riverains se plaignent. Le service technique fait de son mieux afin de trouver des solutions mais cela nécessite beaucoup de temps.
- Trois logements communaux ont été libérés et ont été réattribués dans la foulée.
- Un rendez-vous a été organisé avec le gérant du multiservices afin de faire un bilan après 6 mois d'ouverture. L'intégration est bonne et l'entreprise souhaite poursuivre son développement.
- Baignade : la surveillance de la baignade a été très appréciée cet été. Par ailleurs les analyses ont été excellentes – aucune fermeture de baignade n'est à recenser malgré un niveau bas du plan d'eau.
- Camping : nouveaux locataires en mobil home – les recettes n'ont pas encore été établies mais les réservations ont été nombreuses – chiffre en progression.
- Nettoyage des berges du plan d'eau par les agents techniques et bénévoles de la commune.
- Barrage : visite de contrôle prévue le 6 octobre à 9h par les services de l'Etat. M. ROSSIGNOL de la DREAL sera présent.
- M. Philippe MEUNIER – Conseiller régional en visite le 27/08 sur la commune pour une remise de drapeaux à Servant a fait parvenir un courrier de remerciements.
- La commune a encaissé 166 153.24 euros de fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA).
- CCAS réunion le 2 octobre
- Travaux chemin des Chablets : SPIE- Orange – Eurovia début octobre
- Ecole :
 - Nouvelle inspectrice de l'éducation nationale pour la circonscription Riom-Combrailles : Marie PELLEGRY
 - Piscine : le prix de la piscine de St Eloy va augmenter de 250 euros à 700 euros pour les 10 séances (pris en charge par la coopérative scolaire). Pour rappel, la commune prend en charge les déplacements.
 - Remplacement des lumières des classes en LED
 - Climatisation : la clim sera installée prochainement
- Aménités rurales 2026 : 7 668 euros
- Luminaires vétustes route de Menat – étude en cours par la société Semelec
- L'entreprise Villages LIVAMO : construction et gestion de résidences pour seniors s'est présentée en mairie vendredi 18 septembre. L'objectif recherché est de trouver un terrain entre 5 000 et 10 000 m² afin de construire entre 15 et 20 logements (entre 44 et 55 m² chacun). Le porteur de projet est en cours d'analyse et reviendra prochainement vers la municipalité.
- Distribution de flyers prévue prochainement : agenda des manifestations – élus – chèque local – sensibilisation aux arnaques et démarchages – Région Pass senior.
- Fibre – de nombreux travaux d'installation du réseau fibre sont en cours sur la commune (enfouissement et pose de poteaux) au niveau des lieudits Les Berthons, rue de la planelle...
- Voirie : bicouche vendredi les Bruyères -> les Pignons et enrobé de Montignat et La Coutière.
- Départ de la Sous-Préfète, Madame Pascale RODRIGO, jeudi 17 septembre
- Enduro du 8 au 11 octobre organisé par l'association Carp Team.
- La commission pêche doit se retrouver afin de définir des règles notamment pour l'amorçage en cas de fortes chaleur (technique de zig).

- Suite à de nombreux dépôts sauvages aux abords du point propre situé à proximité du cimetière, une caméra a été installée afin de trouver le(s) coupable(s). Cette caméra a été dérobée. Un nouveau système de surveillance sera mis en place de manière pérenne.
- Au vu du non entretien de certaines propriétés, plusieurs courriers ont été adressés aux propriétaires concernés afin de rappeler les règles de sécurité pour tous. Le non-respect des règles sera sanctionné.
- Semerap : nouveau Président
- Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) : recensement d'arbres remarquables (trognons ou arbres têtards) sur la commune – David SUCHET sera référent du dossier
- M. POZZATI a fait parvenir une copie en mairie de son courrier envoyé aux chasseurs afin de ne plus accepté la chasse sur ses propriétés.
- Suite aux démissions, il y a lieu de modifier les référents des villages et les commissions communales.
- Le dispositif de l'heure civique via le Conseil départemental est proposé d'être mis en place sur la commune. L'objectif est de sensibiliser les habitants au bénévolat pendant 1 heure par mois.
- Mon Rêve a fait parvenir plusieurs requêtes (demande d'agrandissement terrasse – problèmes d'écoulement des eaux pluviales, ajout de signalétique, etc.) – une rencontre est prévue avec La Bonne Franquette le 26 octobre.
- Réunion avec l'architecte et le Conseil départemental pour la suite de la traverse. Les travaux ne sont à ce jour pas d'actualité, il s'agit de lancer l'étude mais cela nécessite le passage d'un géomètre qui sera pris en charge par le Conseil départemental.
- Deux devis ont été réceptionnés afin de faire faire le broyage des haies des routes communales.
- Forum Imérys prévu lundi 5 octobre à 18h, un représentant de la commune sera présent.
- L'événement Handifoot en Combrailles aura lieu le samedi 10 octobre 2026 à Saint-Éloy-les-Mines. Pour information, les enfants de l'école seront sensibilisés, une intervention est prévue à l'école le 9 octobre après-midi. Sont prévus des matchs et un concert sur Saint Eloy les Mines.
- Assemblée générale de l'AMF prévue samedi 26 septembre.
- Restauration de la toiture du clocher encore minimum 3 semaines.
- Bus des Montagnes pour se rendre au sommet de l'élevage mardi 6 octobre.

La séance est levée à 22 heures 10